

Lettre du Parc naturel régional des Alpilles n°6 - 2019

Auteur: Romain Blanc <r.blanc@parc-alpilles.fr>



Découvrez la dernière Lettre du Parc des Alpilles spécial "Révision de Charte"

Le Parc naturel régional des Alpilles connaît cette année une forte activité puisque conjointement à l'ensemble des missions en cours, nous sommes entrés de plain-pied dans la phase concrète de révision de notre Charte. Les élus et nos partenaires se mobilisent fortement pour la pérennisation du Parc et les premières ébauches du futur projet de territoire pour la période 2022-2037 se dessinent au fil des réunions de travail et des rencontres que nous organisons.

Depuis le mois de janvier, près de 15 réunions rassemblant pas moins de 150 personnes, acteurs du territoire, élus, experts, administrations locales, etc., se sont déroulées pour définir les grands enjeux de demain dans les Alpilles. En parallèle, un programme des sorties contributives permet à tout un chacun de s'exprimer sur diverses thématiques telles que la gestion de l'eau, des déchets, les paysages ou encore l'agriculture. Enfin, « Les Assises du Parc » le 13 décembre prochain à Maussane-les-Alpilles, seront l'occasion de venir découvrir et discuter du projet d'avenir que les élus des Alpilles vous proposent pour « un territoire rural dynamique qui accompagne ses transitions (énergétique, écologique, sociale, économique, etc.) ».

2019 c'est aussi le temps du bilan du LIFE des Alpilles, qui a permis d'investir près de 2,4 millions d'€ sur le territoire pour la promotion d'activités humaines respectueuses de l'environnement et en particulier des oiseaux emblématiques de notre région. En 5 ans, ce programme européen a constitué une formidable opportunité pour nouer des liens avec de nombreux acteurs et engager des actions concrètes qui seront poursuivies après la clôture du projet.

Je vous invite à découvrir dans ce numéro spécial « Révision de la Charte du Parc » les grands défis qui attendent les Alpilles et les premières pistes d'actions que nous avons définies. Les élus de votre commune, délégués au Parc, sont à votre disposition si vous souhaitez participer activement à la construction de la nouvelle Charte. Vous avez également la possibilité de répondre à notre consultation citoyenne sur le thème « Quelles Alpilles pour demain ? » à retrouver sur notre site www.parc-alpilles.fr

Très bonne lecture !

Jean Mangion

Maire de Saint-Étienne du Grès

Président du Parc naturel régional des Alpilles

LA LETTRE DU PARC N°6, en téléchargement ici :

[PNRA-LDP-06WEB](#)

LA LETTRE DU PARC N°6, [en lecture ici](#)